

# TNT By Day

## Règlement

### 1      Conditions d'admission

Course ouverte à tous et à toutes licencié(e)s ou non.

Le TNT By Day est une course pédestre disputée sur sentiers et chemins forestiers balisés, courue en semi-autosuffisance sur trois distances, environ 10km, 20km et 30 km.

Trois marches balisées en semi-autosuffisance d'environ 5 km, 10km et 15 km sont aussi prévues.

### 2      Inscriptions

Pour le trail, uniquement sur pré-inscriptions à partir de la plateforme d'inscription « ultratiming », via le lien <https://www.ultratiming.be/evenement/tnt-by-day-2026>

La liste officielle ne comportera que les noms des participants qui auront payé leur droit d'inscription d'un montant de 6€ (10km), 12€ (20km) et 20€ (30km) par coureur.

La fin des inscriptions aura lieu dès que tous les dossards seront attribués et au plus tard le 02 janvier 2026.

Pour la marche, sur pré-inscription ou sur place au prix de 5 euros (5, 10 et 15km).

#### ATTENTION!!

- Tout changement, revente ou transfert de dossard, devront se faire sur la plateforme d'inscription par le participant lui-même en utilisant le lien reçu sur votre confirmation d'inscription, et ce avant le 02 janvier moyennant une somme de 2€ de frais administratifs.
- Attention, nous ne rembourserons pas votre inscription, c'est à vous de vous arranger avec la personne à qui vous transférez votre dossard. Tout changement de distance est impossible, vous devez repasser par une nouvelle inscription.
- Tout changement le jour même se fera à la table prévue pour cela moyennant un supplément de 5 euros. Le changement de distance ne sera possible que si la limite des quotas n'est pas atteinte.
- Aucun changement ne sera pris en compte par email, téléphone, ou réseaux sociaux.

### **3 Matériels conseillés (Trail, marche et défi)**

- Sifflet ;
- Couverture de survie ;
- Vêtements adaptés aux conditions météo ;
- Lampe frontale en fonction de l'heure de départ ;
- **Gobelet personnel (pas de gobelets aux ravitos) ;**
- Un téléphone portable avec le numéro du PCCourse (ci-dessous). En cas d'abandon ou de blessure, prévenir obligatoirement les organisateurs.

### **4 PCCourse**

- **Contact : 0472.94.37.88**

### **5 Barrière horaire**

Pour le trail, une barrière horaire est instaurée afin de limiter le temps d'attente sur le terrain des bénévoles et serre-files. Il s'agit d'une course non d'une marche.

Pour être classés, les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée en ayant respecté les barrières horaires ci-dessous :

- TNT 10km => 1h30 au ravito (+/- 7.5Km).
- TNT 20km => 2h au ravito (+/- 10Km)
- TNT 30km => 2h30 au 1<sup>er</sup> ravito (+/- 14Km) et 4h30 au 2<sup>ème</sup> ravito (+/- 26Km) avec un temps maximum de 5h00

Ces barrières horaires pourront être adaptées suivant les conditions météorologiques.

### **6 Balisage**

Le balisage sera mis en place avec des fanions rouge et chaque changement de direction sera indiqué par une flèche aux couleurs du club.

Certains points kilométriques seront indiqués et vous serviront de repères (passage particulier, ravitaillement).

Aux traversées de route : LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE est PRIMORDIAL. Des panneaux routiers de sécurité seront placés et des signaleurs seront présents à certains endroits.

**Les coureurs/marcheurs doivent s'arrêter si besoin pour le passage de véhicule(s). Les coureurs/marcheurs n'ont jamais priorité sur le trafic en cours et doivent absolument respecter les consignes des signaleurs sur place. Le non-respect de ces consignes peut entraîner la disqualification d'office. Le port d'écouteurs dans les oreilles est strictement interdit sur la course. Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident.**

## **7 Ravitaillements**

Pour le trail, **2 ravitaillements sont prévus sur le TNT 30Km, 1 sur le TNT 20km et 10km plus 1 ravitaillement à l'arrivée (Eau, boisson sucrés, biscuits salés, bonbons, etc.).** Le trail se court en semi-autosuffisance, il est conseillé aux coureurs de se munir de leur propre provision en nourriture et en eau **et d'un gobelet personnel.** Il est interdit de faire ravitailler en dehors des ravitaillements prévus par l'organisation. Par souci d'écologie, il n'y aura pas de gobelet disponible sur nos ravitos.

Pour la marche, 1 ravitaillement est prévu plus 1 ravitaillement à l'arrivée. La marche se fait en semi-autosuffisance, il est conseillé aux marcheurs de se munir de leur propre provision en nourriture et en eau **et d'un gobelet personnel.**

## **8 Accompagnants**

Les accompagnants en VTT ne sont pas autorisés.

## **9 Abandon**

Tout abandon doit être signalé au poste de ravitaillement le plus proche, au PC Course, ou au plus tard lors du retour à la salle (stand chronométrage).

## **10 Assurance-Assistance**

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, à titre individuel.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante et en cas de vol d'affaires personnelles pendant la durée de l'épreuve. Ainsi que du non règlement du code de la route.

Depuis l'inscription, le participant:

- déclare être en bonne santé et apte à parcourir la distance qu'il choisie.
- est au vert que les parcours comportent des difficultés diverses résultant de la nature du sol, du revêtement des chemins forestiers et sentiers empruntés, ainsi d'une météo hivernale.
- s'engage à être très attentif au balisage et marquage du parcours. **Les concurrents doivent secours, assistance et entraide.**

## **11 Certificat médical**

Un certificat médical n'est pas obligatoire.

## **12 Dossards**

Le retrait des dossards se fera au Centre sportif de Saint-Léger, rue du vieux moulin, 6747 Saint Léger, lieududépartetd'arrivée dès :

- 7h à 8h45 le dimanche 04 janvier 2026 pour les trails de 30km et 20km
- 7h à 9h45 le dimanche 04 janvier 2026 pour le trail de 10km

Le dossard doit être visible pendant toute la durée de l'épreuve, et positionné sur le DEVANT defaçon àétrevu parladirectiondecourse(pasdansleDOSniSOUStaveste).

## **13 Départ**

**Trail** :Le départ du 10km seradonné à 10h. Briefing et derniers conseils à9h45.

Le départ du 30km et 20km sera donné à 9h00. Briefing et derniersconseils à8h45.

**Marche** : Le départ libre entre 7h et 11h30.

## **14 Récompenses**

Pour le **30km**, un prix sera offert aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Pour le **20km**, un prix sera offert aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Pour le **10km**, un prix sera offert aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Il n'y a pas de prix pour la marche.

## **15 Vestiaires,douches, consignes**

Des vestiaires sont à disposition au lieu de rendez-vous,ainsi que des consignes pour déposer vos sacs. **Aucun sac ne pourra être laissé hors de votre attention dans la salle.Toutsacabandonnéseraautomatiquementévacuéversuneconsigne.**

## **16 Droitàl'image**

Dufaitdesengagement,leconcurrentdonneàl'organisationlepouvoirtacited'utilisertoutephotoouimage concernantl'événementdanslecadredesa promotion.

## **17 Respect de la nature**

Tout coureur abandonnant des déchets sur le parcours sera disqualifié.

Vous allez traverser des milieux naturels, préservés, privés ou autorisés exceptionnellement. Il est important de respecter la nature suivant le code de la DNF (Département Nature et Forêt), de ne rien jeter au sol et de suivre uniquement les chemins et passages balisés.

## **18 Conditions météo**

En cas de conditions météo très difficiles, les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve, de proposer un éventuel parcours de repli, voire l'annulation de l'épreuve.

**L'inscription au Trévire Night Trail By Day implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.**

